

# GROS PLAN SUR UNE COMPÉTITION LITTÉRAIRE RESILIENTE AU BURKINA FASO : LE GPNAL<sup>1</sup>

## Lamoussa TIAHO

Université Joseph Ki-Zerbo  
Laboratoire Littératures, Arts, Espaces et Sociétés (LLAES)  
tialahobf@gmail.com  
(+226) 70 44 70 23

## Jérôme OUÔBA

Université Joseph Ki-Zerbo  
Laboratoire Littératures, Arts, Espaces et Sociétés (LLAES)  
oceaneouob@yahoo.fr  
(+226) 70 36 43 33

## Résumé

*Les concours littéraires font partie des meilleurs espaces d'expression et de révélation de talents mais aussi de promotion de la littérature écrite. Dans l'histoire de la littérature burkinabè, il y a eu plusieurs concours littéraires, organisés aussi bien par l'administration culturelle que par des initiatives privées. Ces compétitions ont connu des fortunes diverses au regard des résultats et/ou de leur durée de vie. Mais, nous pouvons dire que ce sont ces concours qui ont permis que la littérature écrite burkinabè, née tard comparativement à bien des littératures nationales au niveau africain, ait pu commencer à sortir de l'ornière depuis un certain temps maintenant. Le Grand Prix national des Arts et des Lettres – GPNAL – (catégorie C–littérature) est, jusqu'à aujourd'hui, le concours littéraire le plus populaire et le plus constant dans l'univers littéraire burkinabè. Cette compétition, qui se déroule à l'occasion de la SNC, a connu sa vingtième édition en 2023. L'objectif de la présente réflexion est de faire un examen approfondi des différentes éditions de ce concours biennal (son historique, son évolution institutionnelle, les lauréat.e.s, les membres de jury, les prix et les primes, etc.), une sorte d'analyse diachronique mais avec un accent mis sur les dix dernières éditions (2002-2023). Pour y arriver, nous avons eu recours à la sociologie de la littérature de G. Sapirò.*

**Mots clés :** concours littéraire, GPNAL, littérature burkinabè.

## Abstract

*Literary competitions are among the best spaces for expression and revelation of talents but also for the promotion of written literature. In the history of Burkinabe literature, there have been several literary competitions, organized both by the cultural administration and private initiatives. These competitions have had varying fortunes in terms of results and/ or their lifespan. However, we can say*

---

<sup>1</sup> Grand Prix national des Arts et des Lettres.

*that it is these competitions that have allowed Burkinabe written literature, born late compared to many national literatures at the African level, to have been able to start getting out of the rut for some time now. The Grand Prix national des Arts et des Lettres – GPNAL – (category C-literature) is, to this day, the most popular and consistent literary competition in the Burkinabe literary universe. This competition, which takes place on the occasion of the SNC, had its twentieth edition in 2023. The objective of this reflection is to make an in-depth examination of the different editions of this biennial competition (its history, its institutional evolution, the winners, the jury members, the prizes and bonuses, etc.), a kind of diachronic analysis but with an emphasis on the last ten editions (2002-2023). To achieve this, we used G. Sapiro's sociology of literature.*

**Keywords** : *Literary competition, GPNAL, Burkinabe literature.*

## Introduction

Les concours littéraires, en tant qu'instances de légitimation et de consécration, sont indispensables dans la vie de toute littérature. J.-M. Grassin disait d'ailleurs dans sa préface à *La littérature burkinabè : l'histoire, les hommes, les œuvres* de S. Sanou (2000 : 10) que « *le développement d'instances de légitimation, de valorisation et d'interprétation est le premier indice de l'émergence d'une littérature comme système distinctif.* » Pour les écrivain.e.s en effet, un prix obtenu équivaut à un « *brevet de dignité littéraire* » comme l'affirmait S. Sanou (2004 : 68) à propos du mécénat en France. Au Burkina Faso, le Grand Prix national des Arts et des Lettres (GPNAL)<sup>2</sup> peut être considéré comme le véritable concours pionnier dans le domaine de la culture en général et celui de la littérature en particulier. Il est aussi le plus fidèle dans la mesure où il est permanemment organisé depuis 1983, les autres concours ayant généralement fait feu de paille. Le GPNAL a révélé de grands talents dont certains sont devenus plus tard des personnalités importantes de la scène littéraire burkinabè. Parlant de sa carrière littéraire dans un entretien avec Albert Ouédraogo, Patrick G. Ilboudo confiait ceci : le « *départ décisif a été pris en 1983, lorsque j'ai participé au Grand Prix national des Arts et des Lettres organisé pour la première fois en 1983 et obtenu le premier prix de la Nouvelle en français. Depuis, je n'ai pas arrêté d'écrire.* » (Notre librairie n° 101, 1990 : 58).

Organisé à chaque édition de la SNC depuis 1983, le GPNAL est le plus connu des compétitions littéraires au Burkina Faso. Cette compétition demeure premier lieu privilégié de découverte des meilleurs

---

<sup>2</sup> Il faut savoir que le GPNAL regroupe plusieurs catégories de concours en dehors de la littérature. Selon les cas, les emplois de « GPNAL » peuvent désigner l'ensemble de ces compétitions de la SNC ou la (seule) compétition de la catégorie C (littérature).

textes littéraires. F. G. Sanou (2021 : 130) dans son article disait de cet événement qu'il (le GPNAL)

*constitue l'un des cadres emblématiques de la politique culturelle de l'État burkinabè [...]. Cette initiative mérite donc d'être poursuivie et encouragée afin de donner la place à ceux qui s'engagent dans la création littéraire et, du même coup, de favoriser la vulgarisation de la culture nationale.*

Il nous semble donc opportun de faire une étude plus approfondie sur ce concours en vue de le (faire) découvrir, notamment en ce qui concerne les innovations au fil des années, les acteurs de son organisation, les lauréats, etc. Nous faisons ici un « gros plan » sur les dix dernières éditions du GPNAL, étant donné que les dix premières ont été déjà (largement) traitées par d'autres chercheurs. Pour la présente réflexion sur la plus importante compétition littéraire au Burkina Faso, nous nous servons de la sociologie de la littérature de G. Sapiro qui, d'ailleurs, estime que « *la sociologie de la littérature a longtemps privilégié le cadre national comme espace géographique de référence* » (G. Sapiro, 2014 : 94). L'orientation théorique et méthodologique se fonde aussi sur la sociocritique que nous avons bien voulu compléter par une recherche documentaire et une enquête de terrain auprès de quelques personnes-ressources et des acteurs intervenant en amont et en aval dans l'organisation du GPNAL.

## **1. Aperçu historique du GPNAL**

### ***1.1. La SNC***

En réalité, le GPNAL n'existerait pas sans la SNC. C'est pourquoi il est important pour nous de donner l'itinéraire du GPNAL à partir de la SNC. Il faut préciser que la SNC doit être vue sous deux angles : d'abord en tant qu'évènement culturel, aspect qui nous intéresse le plus ici, et ensuite en tant qu'unité administrative. En tant qu'évènement culturel, elle a été créée par l'arrêté n° 329/ENAC/DGAC du 29 juillet 1983 et la première édition de la SNC a eu lieu depuis 1983 à Ouagadougou et la 2<sup>e</sup> édition à Gaoua en 1984. Après cette dernière édition, et à l'exception de la 4<sup>e</sup> édition qui a eu lieu à cheval entre Koudougou et Réo en 1988, la SNC devient une biennale et se tient depuis ce temps dans la ville de Bobo-Dioulasso. Selon le décret n° 84-

250/CNR/PRES du 27 juin 1984, il était prévu que la SNC se tienne annuellement. Le décret n° 85-486/CNR/PRES/MIC du 29 août 1985 viendra plus tard rendre l'évènement culturel biennal à cause des difficultés liées surtout à la logistique, à la disponibilité des infrastructures culturelles, d'accueil et d'hébergement. En tant qu'unité administrative, la SNC est une structure centrale relevant du ministère en charge de la Culture. Avant que la SNC ne devînt un secrétariat permanent en 1992, elle était (au début) généralement rattachée ou plutôt confondue (ou fondue) à d'autres directions (qui organisaient en même temps la SNC en tant qu'évènement culturel) : la Direction générale des affaires culturelles, la Direction de la promotion culturelle puis la Direction des arts, du spectacle et des lettres. À partir de 2014, elle est devenue une direction générale dont la mission est *« d'exécuter la politique de promotion et de valorisation des expressions artistiques à travers l'organisation d'un festival à caractère national appelé « Semaine Nationale de la Culture » »* (art. 2, arrêté 2017-0180). Sa spécificité est que, contrairement aux autres structures centrales, elle est délocalisée à Bobo-Dioulasso, la capitale économique du pays. Dirigée actuellement par un directeur général (ou une directrice générale) et segmentée en trois départements, la SNC est, aux termes de l'arrêté précité, chargée de :

- faire découvrir et valoriser le patrimoine artistique et culturel national ;
- stimuler la création artistique et littéraire ;
- créer un cadre d'échanges entre artistes et hommes de culture burkinabè d'une part et entre artistes et hommes de culture d'autres pays d'autre part ;
- assurer la promotion du patrimoine culturel et des créateurs burkinabè.

C'est cette structure qui a en charge l'organisation du GPNAL, un évènement important pour le monde littéraire burkinabè. Et J. P. Bazié (1988 : 52) disait que la SNC *« est devenue l'Étoile des écrivains en quête de consécration et d'ouverture. »* Ce concours relève en fait de ce que les sociologues de la littérature appellent « instances de consécration » qui sont aussi des instances de légitimation.

## ***1.2. Le GPNAL***

Outre le volet « expositions » de la SNC, il y a le côté compétitif

de la biennale : c'est le GPNAL. À la première édition en 1983, il n'y avait que trois catégories : arts du spectacle, arts plastiques et lettres. Aujourd'hui, il y en a bien plus. En effet, actuellement, les différentes catégories du GPNAL sont : la lutte traditionnelle, les tirs à l'arc, les arts culinaires, les arts plastiques, les arts du spectacle, la littérature en langue française et en langues nationales (catégorie C)<sup>3</sup>. Chaque catégorie ou discipline fait l'objet d'un règlement intérieur spécifique à chaque édition. Ainsi, de petites modifications peuvent intervenir. Le GPNAL est l'un des rares concours littéraires, sinon le seul, qui résiste aux aléas des différents régimes politiques qui se sont succédé depuis la Révolution sankariste de 1983. En effet, depuis cette date, le GPNAL a eu lieu sans discontinuer jusqu'à la 19<sup>e</sup> édition (2018). Naturellement, elle doit sa longévité à l'État dont la volonté de promouvoir la culture est restée constante. Le report de la 20<sup>e</sup> édition est une conséquence de la maladie à coronavirus (COVID-19) qui a secoué le monde entier dès le début de l'année 2020, donc indépendant du vœu de l'administration culturelle. C'est à deux semaines de la tenue de l'événement que Monsieur Abdoul Karim Sango, alors ministre en charge de la Culture, à travers un communiqué en date du 11 mars informait que

*suite à la décision du conseil des ministres intervenu ce jour 11 mars 2020, de suspendre toutes les manifestations d'envergure nationale et internationale regroupant plusieurs personnes, je suis au regret d'informer les populations du Burkina Faso, de la ville de Bobo-Dioulasso, tous les acteurs du monde de la culture, que la Semaine Nationale de la Culture (SNC) prévue du 28 mars au 4 avril 2020, est reportée à une date ultérieure. (Communiqué n° 2020/00002/MCAT/CAB du 11 mars 2020).*

Cela montre que le ministère était dans l'obligation de reporter la SNC, donc le GPNAL, en dépit des désagréments qui résultent naturellement d'un tel sursis aussi bien à l'égard du ministère lui-même mais aussi du public et des participants aux différents concours. Mais, en vérité, la crise sécuritaire, au-delà de la maladie susmentionnée, a été un facteur qui n'a pas favorisé la tenue de la 20<sup>e</sup> édition à bonne date. C'est finalement en 2023 que cette édition a eu lieu. Nous avons trouvé utile

---

<sup>3</sup> Cette fusion s'est faite seulement dès la 20<sup>e</sup> édition (2023). Avant, il y avait la littérature en langue française (catégorie C) et la littérature en langues nationales (catégorie D) même s'il faut constater avec regret que cette dernière compétition n'avait plus eu lieu après la 11<sup>e</sup> édition en 2002.

de revenir sur les chiffres de participation au GPNAL dans sa catégorie C pour les dix dernières éditions.

Si pour les dix premières éditions (1983-2000), on enregistre 940 manuscrits en compétition, on constate que ces chiffres ont évolué pour l'ensemble des éditions de cette période (2002-2023) et sont passés à 1 049 soit une augmentation de 11,59%. La 14<sup>e</sup> édition (2008) a été la plus abondante en termes de participation avec 137 manuscrits en compétition et la 16<sup>e</sup> édition (2012) la plus « déserte » avec seulement 60 manuscrits. La moyenne de participation par édition est de 105 manuscrits pour les dix dernières éditions contre 94 pour les dix premières éditions. Ces statistiques confirment la constance, voire l'évolution de l'engouement des hommes et des femmes de lettres autour de cette biennale littéraire. Dans les lignes qui suivent, nous tenterons de faire une analyse plus fouillée de ce concours en nous appesantissant, bien entendu, sur les dix dernières éditions (2002-2023). L'accent sera mis sur ce que la sociologie de la littérature, en tant qu'étude des institutions littéraires, considère comme les acteurs des instances qui contribuent à la (re) définition de la littérature.

## 2. Des membres de jury

Pour chaque édition, le GPNAL est organisé sous la supervision d'un jury dont les membres sont nommés par arrêté du ministre en charge de la Culture. Pour accorder plus de crédibilité à la catégorie C (littérature) du GPNAL, la SNC a toujours fait appel à des personnes qu'elle juge vraiment compétentes parce que « *les organisateurs savent que le sérieux de leurs concours dépend de la qualité de ceux-là qui sont commis pour leur appréciation* ». (S. Sanou, 2004 : 71). À ce propos, Gaël Ndombi-Sow citait Dany Laferrière qui, après avoir reçu le prix Carbet de la Caraïbe (devenu aujourd'hui prix Carbet de la Caraïbe et du Tout-Monde) avec *L'Odeur du café* en 1991, disait être

*très heureux d'avoir reçu ce prix prestigieux présidé par l'écrivain Édouard Glissant. [...] C'est un prix important pour moi à cause de la qualité du jury qui comprend des gens comme Michael Dash, de Trinidad, Nancy Morejon, de Cuba, Diva Damato, du Brésil, Maximilien Laroche, d'Haïti, Ernest Pepin, de la Guadeloupe, Lise Gauvin, du*

*Québec, André Lucrèce et Édouard Glissant, de la Martinique.* (G. Ndombi-Sow, 2012 : 135).

Recevoir une distinction décernée par des personnalités convenablement installées dans le champ littéraire est une reconnaissance qui réjouit et élève l'auteur.e du texte littéraire. Pour revenir au cas spécifique du GPNAL, selon les listes que nous avons parcourues, la majorité des membres du jury sont, soit des théoriciens, soit des praticiens de la littérature. Mais, pour siéger dans le jury, il faut ne pas être candidat à ladite compétition. Par exemple, l'article 28 de l'arrêté n° 2019-0117/MCT/SG/DG-SNC du 26 juillet 2019 portant Règlement intérieur du Grand Prix national des Arts et des lettres (GPNAL) de la 20<sup>e</sup> édition de la Semaine nationale de la Culture "SNC Bobo 2020", Catégorie C (Littératures en langue française et en langues nationales) précise que les : « *membres du jury de la catégorie C ne sont pas autorisés à prendre part aux compétitions de ladite catégorie* ». Cette prescription s'est toujours appliquée à toutes les éditions.

### ***2.1. Les enseignant.e.s-chercheur.e.s en littérature***

Ils sont les plus nombreux. Cela est d'autant plus normal dans la mesure où ces enseignant.e.s-chercheur.e.s sont des spécialistes de la critique savante ou universitaire. Ils sont donc les mieux placés pour apprécier la qualité des textes proposés par les candidats. Ils viennent surtout de l'Université Joseph Ki-Zerbo. Ce sont notamment : Salaka Sanou, Youssouf Ouédraogo, Alain Sanou, Louis Millogo, Albert Ouédraogo, Issou Go, Yves Dakouo, Honoré Saré/Maré, B. Eric Benon, Privat Rock Taposoba, Prosper Kompaoré, Toro Justin Ouoro, etc. Mais, certains aussi viennent d'autres universités : Clément Koama (Université polytechnique de Bobo-Dioulasso), Guy Mukassa Sanon (Université catholique de l'Afrique de l'Ouest), Vincent Ouattara (Université Norbert Zongo), Adamou Kantagba (Université Nazi Boni). Il y a aussi parfois des inspecteurs ou des professeurs de français des lycées et collèges qui sont membres de jury et qu'on peut citer dans cette section : Daniel Kaboré, Robert Badini, Emmanuel Bado, Frédéric D'Almeidah, Sié Pierre Palenfo, Marcelin Kaboré... Et l'on constate que certains membres qui sont fréquents dans les jurys semblent passer pour spécialistes dans un genre donné. Pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s, l'on peut s'imaginer que cela est lié à la spécialité de chacun.e (littérature écrite, littérature orale, théâtre...). Ainsi, à titre d'exemples, Issou Go,

Yves Dakouo et Honorine Saré/Maré sont fréquents au niveau de la nouvelle, Albert Ouédraogo au niveau du conte, Privat Rock Tapsoba et B. Éric Benon au niveau du théâtre, Youssouf Ouédraogo dans la discipline « poésie ». Ce sont pratiquement les enseignant.e.s-chercheur.e.s qui sont également les plus nombreux au niveau des jurys du Grand Prix du Livre (GPL) de la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO). D'ailleurs, c'est Salaka Sanou, professeur titulaire de littérature africaine à la retraite qui a coordonné aussi bien les jurys littéraires du GPNAL de la SNC 2023 que ceux du GPL de la FILO 2023.

## ***2.2. Des autres membres de jury***

D'autres catégories de « critiques » sont souvent sollicitées pour l'appréciation des manuscrits en compétition au GPNAL. Ils sont aussi membres de jury au même titre que les acteurs mentionnés plus haut. Cela ajoute du crédit au travail du jury, car c'est dans la pluralité des compétences et la diversité des points de vue qu'on parvient à arrêter quelque chose de consensuel, donc de qualité. Parmi eux, nous avons plusieurs acteurs.

### ***2.2.1. Des écrivain.e.s***

En tant que praticiens, cette catégorie de membres est aussi souvent sollicitée pour apporter sa part contributive à une bonne évaluation des textes en compétition. Parmi les auteur.e.s qui ont déjà siégé dans les jurys, certains sont bien connus dans le milieu littéraire burkinabè : André Nyamba, Bernadette Dao, Élie Yamba Ouédraogo, Jacques Prosper Bazié, Lamoussa Théodore Kafando, A. Ignace Hien, Adama Amadé Siguiré, Sophie Heidi Kam, Martin Zongo, Aristide Tarnagda, Baba Hama, etc. Comme on le constate, certains de ces membres sont des lauréats *émérites* du GPNAL : Bernadette Dao, A. Ignace Hien, Sophie Heidi Kam, Baba Hama. Au regard de la composition des jurys littéraires du GPNAL 2023, on peut affirmer qu'une place importante est de plus en plus accordée aux écrivain.e.s. Si, en effet, l'ensemble des jurys a été coordonné par un enseignant-chercheur en littérature, Salaka Sanou, une bonne partie des membres sont des écrivain.e.s.

### **2.2.2. Des journalistes**

Au Burkina Faso, en plus de la critique savante des universitaires et subsidiairement des enseignants et encadreurs du secondaire, la presse fait ce qu'on appelle la critique journalistique quoique cette critique n'y soit pas encore bien développée. Que des journalistes se retrouvent dans les jurys qui apprécient la chose littéraire peut être compris comme une reconnaissance (méritée) à l'endroit de ces derniers. Les organes de presse, en plus de contribuer à la visibilité des activités et œuvres littéraires, ont même parfois été initiateurs de concours littéraires (le prix du roman Paalga, le concours Sidwaya du meilleur roman...). Parmi les acteurs de la presse qui ont été membres du jury de la catégorie C du GPNAL, il y a Damien Glez (du défunt *Journal du Jeudi*) spécialisé dans la discipline « bande dessinée », Anatole Kiba (*L'Observateur Paalga*) et Édouard Ouédraogo, fondateur du dernier journal cité.

### **2.2.3. Des éditeurs**

Bien qu'ils soient des acteurs importants dans la vie littéraire d'un pays, ils sont les moins bien représentés dans les jurys du GPNAL. Le seul nom qu'on peut citer est celui de Jean-Claude Naba (par ailleurs enseignant-chercheur à l'Université Joseph Ki-Zerbo, aujourd'hui à la retraite) des Éditions Sankofa & Gurli. Nous pensons qu'il y a des compétences au niveau des éditeurs qu'il faut exploiter à bon escient pour l'appréciation des textes. Dans tous les cas, on peut déjà estimer que les éditeurs sont associés en ce sens que l'édition des œuvres littéraires primées au GPNAL et classées premières dans chaque catégorie leur est confiée, ce qui est alors une très bonne initiative.

## **3. Les manuscrits et leurs genres**

De façon générale, nous pouvons dire que tous les genres (roman, nouvelle, conte, poésie, théâtre, bande dessinée) sont représentés. Mais, l'examen des données montre que deux ou trois genres seulement se distinguent du lot par leur permanence et leur importance numérique. Ce sont le roman, la nouvelle et la poésie (pour adultes et pour enfants). Pour ces trois genres, la nouvelle vient largement en tête suivie de la poésie. Le roman ferme la marche du trio.

Le conte, le théâtre et la bande dessinée sont les genres où les chiffres sont les plus faibles. Ils sont aussi les moins réguliers. Le théâtre, le conte et la bande dessinée ont manqué respectivement deux, trois et quatre fois à l'appel durant ces dix dernières éditions. Mais, en réalité, la situation de ces dix dernières éditions n'est pas aussi très différente des dix premières en ce qui concerne ces genres. En effet, pour la première période (1983-2000), sur un total de 940 textes en compétition, la poésie est en tête avec 448 manuscrits contre 236 pour la nouvelle et 81 pour le roman. Ce sont donc les mêmes genres qui forment le trio, sauf qu'on constate que la poésie a donc été supplantée par la nouvelle à la deuxième période (2002-2023). Au titre de la deuxième période (dix dernières éditions), le théâtre, le conte et la bande dessinée ont respectivement enregistré 105, 53 et 17 manuscrits. Comment une telle situation peut-elle s'expliquer ? Est-ce pour dire que les lecteurs/lectrices ou les auteurs.e.s burkinabè ont moins d'empathie pour ces genres ? En tout cas, il y a eu des éditions où le règlement intérieur est resté muet sur certains de ces genres, sans doute eu égard au nombre de candidatures enregistrées lors des éditions antérieures. Ce fut par exemple le cas du théâtre et de la bande dessinée aux 18, 19 et 20<sup>es</sup> éditions. Le présumé désintérêt vis-à-vis du conte est aussi paradoxal dans un pays de tradition orale comme le Burkina Faso.

En résumé, nous pouvons dire que la nouvelle est la plus prisée par les participants au GPNAL pour ces dix dernières éditions. Ce genre devance ainsi la poésie mais aussi, et de loin, le roman. En considération des données chiffrées, on pourrait ainsi classer par importance de participation dans les différents genres : la nouvelle, la poésie, le roman, le théâtre, le conte et la bande dessinée. La nouvelle a ainsi détrôné la poésie que J. P. Bazié qualifiait de « *la reine des genres* » (1988 : 53). Ainsi, écrivait-il, « *la Poésie demeure de loin le genre le plus pratiqué suivi du Conte, de la Nouvelle et du Roman* ». (J. P. Bazié, 1988 : 52). Ainsi, un nouveau classement s'est imposé. Ce classement ordinal des genres en compétition au GPNAL est-il la photographie de la littérature burkinabè écrite de nos jours, c'est-à-dire à l'aune des œuvres éditées et publiées ? Là nous pouvons répondre par la négative. Effectivement, déjà, il faut dire que pour ce qui est de la première période (1983-2000), les chiffres du GPNAL qui, rappelons-le, sont des manuscrits (940 au total), contrastent avec ceux des œuvres publiées au Burkina Faso jusqu'à 2000. Par prééminence numérique, le roman vient en tête suivi de la poésie, de

la nouvelle, du théâtre et du conte. Pour l'ensemble des œuvres burkinabè publiées de 1962 à 2020, le même contraste reste observable, toujours avec le roman en première place ; il est suivi par la nouvelle, la poésie, le conte et le théâtre. Nous ne disposons pas de chiffres fiables sur la bande dessinée en ce qui concerne les œuvres publiées. En 2020, il y avait au total 1 865 manuscrits en compétition au GPNAL *versus* 439 titres publiés (tous genres confondus) depuis la naissance de la littérature burkinabè. De telles contradictions suscitent des interrogations dont les réponses ne sauraient être immédiatement trouvées. Les Burkinabè écrivent-ils plus qu'ils ne publient ? Les auteurs postulent-ils plusieurs fois au GPNAL avec les mêmes manuscrits ? Les manuscrits en compétition au GPNAL sont-ils directement publiables (du point de vue de la taille et de la qualité) ?

#### **4. Des lauréats**

Il nous semble nécessaire, en parlant du GPNAL, de lever le voile sur les œuvres littéraires primées et leurs auteur.e.s afin d'en donner une vue panoramique. Depuis la 7<sup>e</sup> édition en 1994, le nombre de lauréat.e.s par discipline s'est stabilisé à trois au lieu de cinq comme c'était le cas pour les éditions précédentes. Pour les éditions considérées ici, c'est-à-dire les dix dernières (2002-2023), 147 textes ont été primés pour 84 lauréat.e.s. Comme on peut le constater, le nombre d'œuvres primées n'équivaut pas à celui des lauréat.e.s. Cette disparité numérique (œuvres primées/lauréat.e.s) s'explique notamment par le fait que plusieurs concurrent.e.s ont été parfois lauréat.e.s à une même édition dans des disciplines différentes ou ont simplement été lauréat.e.s à plusieurs reprises à différentes éditions. Nous tenterons, dans les lignes qui suivent, de passer à la loupe les différents gagnant.e.s du concours.

##### ***4.1. Des doubles-lauréats***

Nous appelons ici « double-lauréat » ou « double-lauréate » tout.e participant.e au GPNAL qui a eu au moins deux prix à la même édition et, naturellement, dans des disciplines différentes. À ce niveau, il y a deux hommes et deux femmes qui se sont illustrés. Ce sont donc Pengwendé Alexis Yaméogo qui a été deux fois double-lauréat en 2018 (roman et poésie) et en 2023 (roman et nouvelle) et Étienne Nicolas Kiba, double-lauréat en 2023 (roman, poésie). Pour ce qui est des écrivaines, il s'agit

premièrement de Sophie Heidi Kam, deux fois double-lauréate, en 2008 (théâtre et poésie) et en 2014 (théâtre et conte). La deuxième écrivaine est Angelina Marie Laurentine Ky/Kankyono, elle aussi deux fois double-lauréate : en 2006 (roman et nouvelle) et en 2010 (théâtre et nouvelle). Ces deux écrivaines ont également confirmé leurs talents à travers les prix obtenus dans d'autres compétitions. Ainsi, Heidi Sophie Kam a par exemple été désignée *Plume d'or* 2018, lauréate du GPL de la FILO en 2021, lauréate du *Rônier d'or* de la SAGES en 2020, attributaire d'un prix spécial du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) à la FILO 2023, etc., sans oublier que son œuvre, *Et le soleil sourira à la mer* (théâtre) est au programme officiel en classe de 2<sup>de</sup> (au Burkina Faso). Angelina Marie Laurentine Ky/Kankyono, elle, a été la lauréate du GPL de la FILO en 2019.

#### ***4.2. Des lauréats aux multiples prix***

Les « lauréats aux multiples prix » (emploi au masculin seulement), ce sont les candidat.e.s qui ont été primés plus d'une fois au GPNAL. Dans cette lancée-là, un.e double-lauréat.e est nécessairement un lauréat aux multiples prix, mais l'inverse n'est pas automatique.

Ainsi, selon la synthèse que nous avons faite à partir des informations fournies par le Service de la documentation et des archives de la SNC, ils sont trente-deux, les lauréat.e.s qui ont eu plus d'un prix lors de l'ensemble des dix dernières éditions du GPNAL dans la catégorie « littérature », celle en langues nationales non comprise. Ceux et celles qui ont eu seulement deux fois sont les plus nombreux (12) ; huit ont été trois fois lauréats, quatre l'ont été quatre fois. Le reste des lauréats aux multiples prix sont ceux que nous qualifierons de « super-lauréats » ou « lauréats émérites », émérites pour s'être retrouvés au moins cinq fois dans le palmarès officiel du GPNAL. Ces derniers sont au nombre de six. Denis Bazié tient la tête avec huit prix. Heidi Sophie Kam, Koba Boubacar Dao et Joseph Sanou se disputent la deuxième place (07 prix). Ils sont suivis par Yacouba Hermann Nacambo et Angelina Marie Laurentine Ky/Kankyono qui ferment la marche glorieuse (05 prix). De ce lot sortent ceux qu'on a appelés entretemps les « artistes du peuple » pour avoir remporté trois fois le 1<sup>er</sup> prix GPNAL de la SNC. Les *artistes du peuple* des dix dernières éditions sont : Heidi Sophie Kam (04 fois), Angelina Marie Laurentine Ky/Kankyono (03 fois) et Joseph Sanou (03 fois). Ce titre, quoique purement honorifique, peut être vu comme une

attestation de qualité permanente du travail d'écriture qu'on abat. Mais, ce titre n'existe plus dans le palmarès officiel du GPNAL.

Un autre constat relatif aux trente-deux lauréats aux multiples prix mérite d'être souligné : c'est la polyvalence dans la pratique des genres. Ils sont seulement quelques-uns qui pratiquent exclusivement un seul genre. Ce sont surtout les auteurs de bandes dessinées (Soumabe Sylvestre Kwene, W. Hermann Zoungrana, Samuel Ouédraogo et Brahima Ouattara) ; il y a aussi trois pour le conte (Salifou Nignan, Philippe Hermann Sanon et Diban Di) et un seul pour le roman (T. Remy Sermé). La plupart du reste des lauréats aux multiples prix sont polyvalents avec des prix dans au moins deux genres. Ils sont six à être lauréat.e.s dans trois genres différents. Mais, il y a des lauréats qui semblent quand même avoir un goût plus prononcé pour certains genres que pour d'autres : Sophie Heidi Kam a eu quatre prix en théâtre, deux en poésie et un en conte ; Koba Boubacar Dao en a obtenu six en théâtre et un en poésie ; Yacouba Hermann Nacambo a remporté quatre prix en nouvelle et un en poésie. En un mot, « *des auteurs ont excellé dans un genre tandis que d'autres ont montré leurs capacités à en maîtriser plusieurs à la fois.* » (S. Sanou, 2004 : 70).

#### **4.3. La faible représentativité des femmes parmi les lauréat.e.s**

À l'image de la littérature écrite burkinabè dans son ensemble, les femmes sont faiblement représentées au niveau des concurrent.e.s et des lauréat.e.s du GPNAL. En rappel, pour les dix dernières éditions (2002-2023), il y a eu au total 147 titres primés au GPNAL dont 17, soit seulement 11,56%, pour les femmes. Nous avons néanmoins relevé quelques notes positives concernant les rares lauréates du GPNAL dans le point ci-dessus intitulé « Des doubles-lauréats ». D'ailleurs, disons que la faible représentativité des femmes parmi les lauréat.e.s est le reflet de leur place dans la littérature nationale burkinabè actuellement. En rappel, sur les 112 écrivain.e.s recensés dans le cadre d'une recherche antérieure sur la littérature burkinabè, il en ressort que les écrivaines représentent seulement 16,07% et n'ont publié que 15,91% des 220 œuvres publiées par l'ensemble des écrivain.e.s concernés. Nous avons déjà, du reste, dans

un article<sup>4</sup>, décrypté les tenants et les aboutissants de la marginalité de la littérature féminine burkinabè à l'aune de la littérature masculine.

## 5. L'évolution institutionnelle et organisationnelle du GPNAL

Le GPNAL, depuis 1983, a connu quelques ajustements au fil des éditions. Qu'est-ce qui a vraiment changé ces dernières années et qui mérite d'être relevé ?

### 5.1. Les prix et les primes

Depuis 1983, à l'exception de la deuxième édition en 1984 pour laquelle le règlement intérieur prévoyait un diplôme plus le titre de *l'artiste de l'année* au 1<sup>er</sup> et un diplôme pour le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> dans chaque genre, des prix en espèces ont toujours été octroyés aux lauréat.e.s du GPNAL. De plus, jusqu'en 1992, les textes primés étaient publiés sous forme d'œuvres individuelles ou collectives. Les montants des prix n'ont pas connu une évolution depuis la 9<sup>e</sup> édition en 1998 (500 000 francs CFA pour le 1<sup>er</sup>, 400 000 pour le 2<sup>e</sup> et 300 000 pour le 3<sup>e</sup>). Mais, à partir de la 18<sup>e</sup> édition en 2016, quelques changements importants sont intervenus. Ainsi, le règlement intérieur (arrêté n° 2015-0099, 2015, art. 17) de cette édition prévoit qu'

*en plus de ces prix, les œuvres classées premières par genre [...] reçoivent un soutien à l'édition d'un montant forfaitaire de cinq cent mille (500 000) francs CFA. Les modalités d'octroi de ce soutien seront précisées dans un contrat tripartite réunissant la Direction Générale de la SNC, l'auteur et la maison d'édition burkinabè choisie de commun accord par les deux parties.*

À supposer que cet engagement soit respecté, il y aurait au moins une vingtaine d'œuvres publiées depuis 2016 grâce à ce soutien. Au demeurant, nous sommes allés à l'information et avons pu confirmer la publication de certaines œuvres lauréates au GPNAL : *Les Terres amères* de Justin Drabo, 1<sup>er</sup> prix en poésie du GPNAL 2016 ; *La Dynastie maudite* d'Elie Yamba Ouédraogo, 1<sup>er</sup> prix en roman du GPNAL 2016 ; *Moah*, le

---

<sup>4</sup> L. Tiaho et J. Ouôba, *La littérature féminine au Burkina Faso : Lecture diachronique d'une littérature en quête de légitimité*, Revue burkinabè des sciences sociales, humaines et des lettres (REBUSS/HL), Ouagadougou, 2023, pp. 157-178.

*filz de la folle*, 1<sup>er</sup> prix en roman du GPNAL 2018. Les œuvres de la 20<sup>e</sup> édition sont déjà sous presse. Le nouveau règlement prévoit également qu'

*une prime d'encouragement de trente mille (30 000) francs CFA sera attribuée aux auteurs non cités au palmarès officiel de la Catégorie C (Littérature) par genre à partir du 4<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> rang ayant obtenus (sic) une note supérieure ou égale à 13/20. (Arrêté n° 2015-0099, 2015, art. 18).*

Cette innovation est aussi salutaire car elle constitue un gage de motivation et d'encouragement des auteur.e.s dont les textes, même sans être classés parmi les trois premiers dans les différents genres, sont d'une certaine qualité. Il convient également de préciser qu'à partir de cette édition (2016), les frais de dépôt ont connu une augmentation, passant ainsi de 1 500 à 5 000 francs FCA. En analysant les montants des différents prix et primes de l'ensemble des vingt éditions de la SNC, nous pouvons faire quelques commentaires en complément à ceux que nous avons déjà faits plus haut.

D'abord, on constate qu'il y a eu des éditions où des prix en espèces, bien que dérisoires, étaient donnés du 1<sup>er</sup> au 5<sup>e</sup>. C'est ce qui s'est passé de 1986 à 1992. Les montants des prix octroyés aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> allaient de 5 000 à 30 000 francs CFA. C'est seulement en 1984, à la deuxième édition, qu'aucune récompense en espèces n'a été donnée aux lauréat.e.s. C'est probablement dans le même esprit que des primes d'encouragement ont été instituées plus d'une décennie plus tard (à partir de 2016). Ensuite, les montants des prix ont évolué pour rester statiques depuis 1998. De 50 000, 40 000 et 30 000 francs CFA pour les lauréat.e.s classés 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> en 1983, on a atteint 500 000, 400 000 et 300 000 depuis la 9<sup>e</sup> édition en 1998, bien entendu, avec des montants intermédiaires pour les différentes éditions antérieures. Cela est donc une preuve de la volonté des autorités de mieux faire. Mais, ces efforts restent toujours insuffisants. Enfin, on remarque une sorte de doublement (tacite) du prix des lauréats classés 1<sup>ers</sup>. La gratification d'une somme de 500 000 francs CFA dont bénéficient ces derniers pour l'édition, ajoutée au montant de 500 000 francs CFA « habituel », donne au total d'un million. Mais, la somme donnée pour l'édition peut être considérée comme une récompense en nature dans la mesure où les bénéficiaires ne perçoivent pas des espèces sonnantes mais des exemplaires imprimés de

l'œuvre primée. Quoi qu'il en soit, ce doublement de la récompense (si l'on traduit l'ensemble en termes monétaires) est à saluer dans un pays où l'édition constitue un casse-tête pour les auteur.e.s. Pour Koba Boubacar Dao, président de la SAGES, il serait plutôt plus intéressant que l'administration culturelle « édite entièrement toutes les trois œuvres déclarées lauréates par genre au lieu d'octroyer seulement une aide à l'édition pour les œuvres classées 1<sup>res</sup>5 ». C'est une doléance pertinente en ce sens que plusieurs auteur.e.s ont été plusieurs fois lauréat.e.s au GPNAL sans jamais pouvoir publier leurs œuvres primées. Denis Bazié, le premier des super-lauréat.e.s, n'a publié à notre connaissance, qu'une seule œuvre (*Morceaux de vie*, recueil de nouvelles) de son vivant.

## 5.2. Des prix spéciaux

À chaque édition du GPNAL, il est généralement prévu la possibilité de décerner des prix dits spéciaux aux œuvres candidates. Ainsi, aux termes de l'article 18 du règlement intérieur du GPNAL (catégorie C) de la 12<sup>e</sup> SNC en 2004, il est dit qu'« à la finale, des prix spéciaux en nature ou en espèces peuvent être décernés aux œuvres en compétition par une institution, organisme, personne physique ou morale qui en exprimerait le besoin ». Cela peut également être lu à l'article 26 du règlement intérieur de la 20<sup>e</sup> édition (arrêté n° 2019-0117/MCT/SG/DG-SNC, 2019) mais avec une légère restriction car les éventuels donateurs se limitent à « toute personne physique ou morale ». En tout état de cause, depuis 2002, seule l'UNICEF a eu à décerner des prix spéciaux en 2004 (dans la discipline « Bande dessinée »). Les lauréats sont Joël Salo (1<sup>er</sup>) avec *Poko n'ira pas à l'école* et Brahima Ouattara (2<sup>e</sup>) avec *Éducation des filles, un devoir de famille*. Ils ont reçu respectivement des prix d'une valeur de 500 000 et de 300 000 francs CFA. Comme nous pouvons le constater, les prix spéciaux sont rares. En dix éditions, seulement deux prix spéciaux ont pu être décernés à seulement deux lauréats. Selon Abdoulaye Sanou, chef du Service de la documentation et des archives de la SNC, « le constat est que les donateurs ont du mal souvent à décerner un prix car les œuvres, généralement, ne traitent pas des thèmes qui sont en phase avec leurs idéaux6 ».

---

<sup>5</sup> Propos recueillis via un questionnaire.

<sup>6</sup> À l'occasion d'un entretien à son bureau le 21 mars 2021.

### 5.3. La fusion des catégories C et D dès la 20<sup>e</sup> édition

Rappelons que la 20<sup>e</sup> édition du GPNAL<sup>7</sup> a été moult fois reportée : d'abord en 2020 à cause de la COVID-19 puis en 2022 à cause de la crise sécuritaire. À partir donc de la 20<sup>e</sup> édition qui a finalement eu lieu en 2023, la littérature en langues nationales, précédemment appelée « discours en langues nationales », ne fera plus l'objet d'un règlement intérieur à part. Le règlement intérieur devient ainsi unique pour la littérature aussi bien en langue française qu'en langues nationales (le *mooré*, le *fulfuldé*, le *jula*). C'est en tout cas ce qui se laisse voir à travers l'arrêté n° 2019-0117/MCAT/SG/DG-SNC du 26 juillet 2019 portant Règlement intérieur du Grand Prix national des Arts et des lettres (GPNAL) de la 20<sup>e</sup> édition de la Semaine nationale de la Culture "SNC Bobo 2020", Catégorie C (Littératures en langue française et en langues nationales). Ce jumelage réglementaire, appuyé par les changements terminologiques (de *discours* à *littérature*) est une évolution salubre, car elle vient confirmer que la littérature n'est pas seulement, pour le cas de notre pays, celle qui est écrite en langue française ; elle peut être *moaaga*, *fulfuldé*, *jula* ou encore *gulfance*, avec les mêmes genres, la principale spécificité étant la langue d'écriture. On pourra donc aussi parler de *littérature moaaga*, *fulfuldé*, *jula*... Cela pose encore la sempiternelle question de la langue utilisée par les écrivains francophones. Or, on n'écrit juste que lorsqu'on écrit dans sa langue maternelle, la « langue-source » selon les termes de Louis Millogo (2001). C'est pourquoi l'écrivain congolais Henri Lopes, lors d'une conférence à Tokyo en 1991, disait que « l'écrivain français écrit français. Nous, nous écrivons en français » (A. Samaké, 2011 : 261). Cette problématique linguistique fait que la littérature négro-africaine peine à avoir sa propre identité dans la mesure où, comme l'a dit Makoutou Mboukou cité par A. Samaké (2011 : 266), les écrivains « naviguent entre trois langues : la langue française, la langue maternelle et leur langue particulière, c'est-à-dire leur style ». De toutes les façons, il serait bien que le concours de la littérature en langues nationales du GPNAL s'élargisse pour prendre en compte d'autres langues nationales. Dans cette logique, on pourrait privilégier les cinq langues les plus parlées au Burkina Faso qui comprennent, en plus des langues déjà prises en compte, le gulfance et le bissa.

---

<sup>7</sup> En réalité, quand on parle d'édition, il s'agit de la SNC et non du GPNAL qui en constitue un volet. Mais, dans le présent travail, par substitution, nous avons, par endroits, établi une sorte d'équivalence entre GPNAL et SNC.

Au final, il apparaît que l'organisation du GPNAL a connu quelques réajustements au fil des éditions, ce qui est une bonne chose en ce sens que ces réaménagements ont sans doute permis de corriger certaines imperfections. Ce qui demeure inchangé, c'est le caractère inédit des œuvres en compétition (manuscrits). Nous pensons qu'on pourrait également revoir à ce niveau. À défaut de remplacer carrément les manuscrits par les œuvres éditées au concours du GPNAL, on pourrait considérer les deux (manuscrits et œuvres éditées). La catégorie C (littérature en langue française et littérature en langues nationales) pourrait ainsi être scindée en deux sous-catégories : « œuvres inédites » et « œuvres éditées ». Pour éviter d'enregistrer des chiffres pléthoriques, on pourrait trouver les meilleurs critères sélectifs. Par exemple, toutes les œuvres éditées qui ont déjà été primées au GPNAL en tant qu'œuvres inédites devraient être d'office écartées. Mais, on pourrait opter de ne pas donner de limites temporelles comme on pourrait le faire en ouvrant le concours aux textes publiés entre deux SNC. L'avantage de la prise en compte des œuvres publiées est que ce serait l'occasion de célébrer et d'encourager une fois de plus la qualité. Des œuvres burkinabè ont été publiées avant l'avènement du GPNAL. En outre, beaucoup d'auteur.e.s, pour diverses raisons, n'ont pas eu l'occasion de présenter leurs manuscrits à cette compétition. L'autre justification de notre proposition est que le GPNAL est le seul concours littéraire actuellement qui a vraiment des chances de survivre à tous les aléas de la vie politico-sociale du pays. C'est vrai, la FILO (pour ne parler que des initiatives étatiques) récompense de nos jours les œuvres publiées à travers le « Grand Prix du Livre » et notre espoir est que ce prix résiste aussi au temps. Toutefois, l'histoire littéraire du Burkina Faso nous rappelle que des compétitions similaires sont brillamment nées et aussitôt silencieusement mortes comme ce fut le cas du Grand Prix littéraire du président du Faso (qui était d'ailleurs remis en marge de la SNC mais dont le format n'a pas assuré sa survie), du concours Sidwaya du meilleur roman, etc. De toutes les façons, un prix littéraire n'est jamais de trop. Il y aurait près de deux mille prix littéraires en France. Outre tout cela, la tendance actuelle des récompenses littéraires au niveau international privilégie les textes publiés. Cette façon de faire a l'avantage de mettre en compétition aussi bien les auteurs que des éditeurs, et cela est favorable à la qualité des œuvres. Enfin, ce serait l'occasion de déceler les éventuels *déchets littéraires* et « des livres nocifs » pour emprunter l'expression à I. B. Coulibaly

(2008 : 31), nocifs du point de vue de la forme que du fond. Quand on sait comment se fait l'édition au Burkina Faso, il est évident que de tels déchets ne manqueront point dans les librairies burkinabè. Des sanctions pourraient être prévues dans le règlement intérieur : elles pourraient aller de l'obligation pour l'auteur de réécrire le livre jusqu'au retrait pur et simple de l'œuvre du marché. Le crédit et la qualité de la littérature nationale n'ont pas de prix. Dans un contexte où la lecture doit être érigée en devoir pour les citoyens, la qualité des œuvres littéraires en circulation devrait être non négociable.

## **6. Le récap des vingt éditions du GPNAL**

Après un panorama sur le GPNAL avec un accent particulier mis sur les dix dernières éditions, il convient de faire un récapitulatif afin d'avoir une vue holistique de la compétition. Il y a eu, en quatre décennies exactement (1983-2023), vingt éditions de la SNC, donc du GPNAL. Pour les besoins de l'analyse, nous avons divisé toute la période de quatre décennies en deux périodes vicennales. La première va de 1983 à 2000 (soit de la 1<sup>re</sup> à la 10<sup>e</sup> éditions), période dont S. Sanou avait déjà suffisamment parlé dans ses travaux (2004). La seconde, elle, va de 2002 à 2023, soit de la 11<sup>e</sup> à la 20<sup>e</sup> éditions. En comparant les deux périodes, nous constatons que la seconde est plus abondante en termes de participation (textes en compétition). En effet, en dehors de la poésie (où le nombre a diminué de moitié) et en théâtre, pour les autres genres, les chiffres de participation de la deuxième période sont supérieurs à ceux de la première. On constate même une amélioration numérique très significative dans certains genres où la participation était visiblement faible à la première période comme c'est le cas en roman et en bande dessinée. Pour la première période vicennale, il y a eu au total 940 manuscrits en compétition enregistrés, soit 94 en moyenne par édition contre 1 049 manuscrits pour la deuxième période, soit environ 105 en moyenne par édition. Alors, l'un dans l'autre, nous pouvons dire que l'engouement vis-à-vis du GPNAL s'accroît. C'est l'un des indices qui montrent que les Burkinabè s'intéressent à la littérature et/ou ont de plus en plus de la vocation pour le métier d'écrivain.

Alors, que dire du GPNAL quatre décennies après son avènement ? Nous, nous pensons que si cette compétition n'existait pas, il faudrait vraiment la créer. Le GPNAL, en plus de révéler des talents, contribue également à la qualité des œuvres littéraires, ce dans la mesure

où les évaluateurs des manuscrits en compétition font des observations et des amendements qui devraient aider à bonifier les textes. Que les auteurs reviennent ou pas pour les prochaines éditions avec les mêmes manuscrits, la prise en compte de ces observations et amendements ne pourrait qu'être favorable à la qualité de ces manuscrits qui pourraient facilement être édités, surtout quand on connaît le niveau des manuscrits burkinabè, tel que décrit par Y. Dakouo (2011). Le procès-verbal des résultats du *Jury littéraire GPNAL 2002* fait ressortir des observations générales de ses membres en ces termes :

*Dans les genres en français le jury constate un problème général, c'est celui de l'insuffisance ou de la faiblesse qui caractérisent la majeure partie des œuvres en ce qui concerne d'une part la langue et d'autre part les techniques relatives à chaque genre : le récit et l'intrigue, l'art dramatique, le dessin, l'expression, la correction de la langue (syntaxe et orthographe). Au niveau des thèmes, l'imaginaire souffre trop souvent des lieux communs non approfondis et présentés sans recherche artistique suffisante. (PV, Jury littéraire GPNAL 2002).*

Ce sont d'ailleurs les mêmes reproches qui accablent les candidats au fil des éditions. Eu égard aux insuffisances récurrentes relevées, il serait intéressant, par exemple, comme le proposait le jury de l'édition 2006 dans le procès-verbal des résultats, que « *des ateliers d'écriture soient organisés, entre deux éditions, au bénéfice des concurrents afin de leur permettre d'acquérir les outils et techniques d'écriture indispensables à une production romanesque de qualité* ».

Il convient aussi de relever ici quelques critères d'appréciation (qui varient sensiblement d'un genre à un autre) des manuscrits souvent mentionnés dans le règlement intérieur. Pour la 18<sup>e</sup> édition en 2016 par exemple, le règlement intérieur (article 13) précisait que les critères d'appréciation pour le roman portaient sur :

- Le contenu (originalité, pertinence et cohérence thématique, intrigue, personnages) ;
- La maîtrise de la langue (construction syntaxique, concordance des temps, orthographe, registre de langue, vocabulaire, ponctuation) ;

– La maîtrise des techniques d’écriture (structuration, description, dialogues) et

– La créativité littéraire (innovation, littérarité, ton).

Au regard de l’enthousiasme des candidats et de l’opportunité qu’offre le GPNAL de faire la promotion de la qualité de la littérature burkinabè, nous rappelons une fois de plus la nécessité d’intégrer les œuvres éditées dans la compétition. De nos jours, en dehors du concours du GPL de la FILO, les autres concours littéraires de l’administration culturelle portent sur les manuscrits. La prise en compte des œuvres déjà mises sur le marché au niveau du GPNAL aurait pour avantage de donner l’occasion d’apprécier le travail des éditeurs et la valeur intrinsèque de ces œuvres. Les concours (d’œuvres publiées) qui sont actuellement initiés par des particuliers peinent visiblement à survivre aux conditions financières de leur organisation. Plume d’or des Éditions Plum’Afrik, pour n’insister que sur l’un des concours initiés récemment, a dû s’interrompre après deux éditions (2018, 2019). Cela est une conséquence du désintéret qu’affichent les opérateurs économiques et autres acteurs assimilés vis-à-vis du secteur du livre en général, parce que, probablement, ces espaces ne leur offrent pas nécessairement des occasions adéquates de publicité. Une telle situation vient encore rappeler la place que devrait occuper l’État dans l’émergence d’une littérature nationale. La présente étude ne prétend aucunement être exhaustive sur le GPNAL. Il serait de ce fait intéressant que les recherches se poursuivent pour savoir qui sont réellement les candidats du GPNAL. Est-ce que des candidat.e.s se présentent plusieurs fois ? Avec les mêmes textes en changeant de titres ? Avec des textes différents ? Beaucoup de candidats compétissent-ils dans plusieurs genres ? Ce sont autant d’interrogations (qui pourraient trouver des réponses dans des études ultérieures) dont les réponses permettront de mieux apprécier les chiffres de participation à la compétition. En attendant, revenons sur les chiffres de participation au niveau de la littérature en langues nationales.

## **7. La littérature en langues nationales, une littérature marginale ?**

Il sied, pour nous, avant de conclure ce travail, de jeter un coup d’œil rapide sur la littérature en langues nationales. Pour le GPNAL, trois

langues nationales sont souvent retenues : le *mooré*, langue majoritaire au Burkina Faso, le *jula* et le *fulfuldé*. Mais, à analyser les chiffres de participation, il apparaît que cette littérature reste vraiment marginale si l'on considère le nombre de manuscrits en compétition dans cette catégorie du GPNAL. Or, on le sait, la prise en compte des langues nationales dans le GPNAL « visait [...] à permettre la pérennisation et la diffusion des valeurs culturelles nationales. » (S. Sanou, 2004 : 75). Pour la deuxième période du GPNAL sur laquelle nous nous sommes appesantis, les chiffres sont on ne peut plus alarmants.

Ainsi, depuis 2002, c'est seulement 18 manuscrits qui ont été reçus et ce pendant seulement deux éditions. En d'autres termes, la littérature en langues nationales n'a eu effectivement lieu que deux fois pour les dix dernières éditions, soit pour insuffisance numérique des manuscrits reçus, soit qu'elle n'a même pas été lancée par la SNC au regard du désintérêt affiché vis-à-vis de cette littérature. Pour la première période, de 1983 à 2000, il y a eu au total 127 manuscrits qui, ajoutés aux 18 de la deuxième période, donnent un total global de 145 manuscrits. Cela représente environ 6,79% de l'ensemble des manuscrits (2 134) depuis la création du GPNAL. Comme le corroborent les chiffres, contrairement à la littérature d'expression française, pour ce qui est de la littérature en langues nationales, les taux de participation ont chuté jusqu'à s'anéantir car, depuis la 12<sup>e</sup> édition en 2004, le GPNAL n'a plus eu lieu dans son volet « littérature en langues nationales ». Les œuvres littéraires d'auteur.e.s burkinabè en langues nationales publiées en circulation se comptent également sur les doigts d'une main. Cette situation est invraisemblable dans un contexte où, alors que le français n'est parlé que par 2,20% des Burkinabè, les trois langues précitées sont parlées par 66,40% des Burkinabè, dont 52,90% pour le *mooré* (RGPH 2019). Cela relance la sempiternelle problématique de la langue d'écriture des écrivains africains qui se plaisent ou se complaisent dans la « *langue légitime* » (l'expression est d'A. Samaké) en négation de leurs cultures. Comme A. Samaké l'a dit, en Afrique, les écrivains, et de façon plus globale les « *intellectuels, restent à la surface de leur langue maternelle, et étrangers à leur société. Ils s'évertuent dans une imitation servile des valeurs européennes* » (2011 : 262). A. Samaké pense que la vie culturelle africaine (majoritaire) est sous l'emprise d'une culture européenne pourtant minoritaire, mais la réalité est que c'est la dialectique du centre et de la périphérie. Alors, conclut-il : pour que la littérature africaine « *puisse participer à une vraie*

*renaissance de l'Afrique, et donc mieux promouvoir la diversité culturelle, est-il nécessaire qu'il (le romancier, l'écrivain) mette au premier plan les langues indigènes »* (2011 : 267). Beaucoup d'écrivains avaient d'ailleurs montré déjà la voie à suivre. L'écrivain kenyan Ngugi Wa Thiongo qui écrit ses œuvres entièrement en langue africaine en est un exemple ; le cas de l'écrivain sénégalais Boris Boubacar Diop en est aussi un autre, même si, il faut l'avouer, leurs œuvres n'ont pas forcément connu un franc succès si bien qu'elles ont été traduites dans d'autres langues, dont le français. D'autres exemples peuvent être cités : Cheick Aliou Ndao qui écrit en français mais aussi en wolof, ou encore Bayala Koulibaly qui écrit ses romans et ses nouvelles en pulaar. Les écrivains africains n'ont aucune raison, pour s'exprimer, d'abandonner leurs langues pour prêter celles des autres. Que serait devenu la langue de Molière si les écrivains français avaient choisi d'écrire dans une autre langue ? Si le français est ce qu'il est aujourd'hui, nous apprend Alioune Tine, « *c'est parce que, dans une situation diglossique, des poètes et des écrivains français depuis le moyen-âge (sic) ont pris le parti d'écrire en français et non en latin* ». (A. Tine, 1988 : 18).

Au Burkina Faso, avec son taux d'alphabétisation qui est passé de 7,5% en 1975 à 26,2% en 2006 pour atteindre 31,9% en 2019, la littérature en langues nationales devrait avoir pignon sur rue. Sinon, jusqu'aux années 1990, elle était quasi inexistante, se résumant, en dehors de la littérature des missions religieuses, à quelques brochures produites pour les services d'alphabétisation. (Norbert Nikiéma, in « Notre librairie n° 101, 1990 : 19).

Cependant, au-delà de notre position favorable aux « langues endogènes » pour employer l'expression en vogue, on peut se permettre de se poser une question : quel avenir peut avoir une œuvre écrite dans une langue africaine dans un contexte de mondialisation culturelle ? Un écrivain en *mooré* ne limite-t-il son lectorat aux seuls Burkinabè ou à une partie des Burkinabè ? La même question peut être posée quant aux autres langues nationales burkinabè. Cette inquiétude est du reste valable pour la majorité des pays africains où sont généralement parlées une multitude de langues, exception faite des pays presque monolingues tels que le Rwanda, le Burundi ou encore le Madagascar. Dans ces pays par exemple, une littérature écrite en langue africaine peut bien se développer, ne serait-ce qu'au niveau national. Les pays monolingues sont cependant rares en Afrique, la plupart se trouvant dans une situation

de babélisme. La RDC, par exemple, compte environ deux cent vingt langues parlées. Le Burkina Faso en a une soixantaine.

Alors, c'est une chance pour la France d'avoir su et pu imposer sa langue à ses colonies d'Afrique (mais un handicap pour ces colonies ?), une langue que ces dernières considèrent aujourd'hui comme un « bien commun », un trait d'union entre les multiples cultures africaines, voire du monde.

Sur la question de langues d'écriture des écrivain.e.s africains, Y. Dakouo a aussi un point de vue qui est plutôt mitigé :

*En revanche, il semble plutôt possible de recourir à des règles de compatibilité et d'exclusion : le choix, par exemple, des langues nationales, exclura le traitement de certains genres comme le roman ou la nouvelle ; par contre, le choix du français semble compatible avec tous les thèmes et tous les genres. Cette restriction des pratiques littéraires n'est pas liée aux langues nationales elles-mêmes, mais à l'incompétence des scripteurs [...], puisque l'expérience dans certains pays anglophones révèle bien l'existence de littératures en langues nationales traitant de tous les genres. (Y. Dakouo, 2011 : 86).*

Pour Y. Dakouo, la pratique de la littérature en langues nationales nécessite de grandes compétences liées aux techniques d'écriture et à la maîtrise des genres dans ces langues. L'exercice peut être vraiment difficile. Formaté dans le moule occidental, l'écrivain, pour écrire dans sa langue, sera tenté de réfléchir ou de créer dans la langue de Molière d'abord. Les écrivains, visiblement, semblent gênés d'être pris en sandwich par deux cultures, africaine et européenne. D'ailleurs, par le truchement d'un article<sup>8</sup>, J. Ouôba a montré, à la suite d'autres chercheurs, comment les écrivains du continent noir adaptent, africanisent leur style et la langue française.

Dans tous les cas, on peut déjà s'enorgueillir qu'à l'occasion de la 17<sup>e</sup> édition de la FILO qui a eu lieu du 23 au 26 novembre 2023, un prix soit décerné au meilleur livre de contes écrit en *mooré*. Cela est vraiment intéressant dans la mesure où c'est la première fois dans l'histoire du GPL de la FILO qui a toujours récompensé les œuvres

---

<sup>8</sup> OUÔBA Jérôme (2022), « Littératures africaines francophones et langues d'écriture : entre acculturation, résilience et résignation », *Les cahiers de l'ACAREF, Numéro spécial/Novembre 2022, Tome 1*, pp. 192-210.

écrites dans la langue de Molière. C'est vrai que c'est insuffisant en ce sens que quatre genres (roman, nouvelle, poésie, théâtre) en français ont été considérés dans le GPL de la FILO contre un seul (conte) en langues nationales, mais c'est déjà bien d'avoir commencé. Le tout premier lauréat du GPL en langues nationales de la FILO a été remporté par Wambi R. Albert Ouédraogo avec *Zamaanã wum yela* (*Les maux de la société* en français). Par ailleurs, l'édition 2024 de la SNC verra le retour de la littérature en langues nationales et nous espérons que les chiffres de participation seront épatants. Enfin, l'érection des langues nationales en langues officielles par gouvernement burkinabè décidée en conseil des ministres du 06 décembre 2023 pourrait, si des actions concrètes suivaient, réserver de lendemains meilleurs à la littérature burkinabè écrite dans ces langues.

Il faut dire que, en réalité, la problématique des littératures africaines en langues nationales n'est pas une question nouvelle. Le colloque de Yaoundé tenu en 1973 en avait fait un point de débat et avait même proposé un découpage de l'Afrique en plusieurs aires linguistiques, ce qui devrait contribuer à promouvoir les littératures en langues nationales. Cette idée n'a malheureusement pas prospéré et d'autres initiatives pratiques n'ont non plus suivi.

## Conclusion

À la fin de cette réflexion consacrée au GPNAL (catégorie C – littérature), nous pouvons dire que cette compétition demeure la vitrine des talents littéraires au Burkina Faso. C'est le seul concours littéraire burkinabè qui ait pu résister aux *intempéries* pendant plusieurs décennies, les autres compétitions (Grand Prix littéraire du président du Faso, concours Sidwaya du meilleur roman, concours du meilleur roman de l'Imprimerie nationale...) n'ayant généralement connu que quelques éditions. Cette *pérennité* est sans doute liée au fait que la compétition est associée à la SNC.

Tout bien considéré, la constance de l'engouement et de l'engagement des écrivain.e.s, confirmés et en herbe, autour de ce concours est un gage important pour la promotion et la visibilité de la littérature burkinabè. Deux mille cent trente-quatre (2 134) manuscrits en compétition ont été enregistrés pour l'ensemble des vingt éditions écoulées, soit en moyenne 106,7 manuscrits par édition.

Malheureusement, les manuscrits en compétition dans les langues nationales ne représentent que 6,95% de ces chiffres. L'inverse aurait été plus compréhensible dans un contexte où des efforts sont faits pour l'alphabétisation en langues nationales, langues maternelles des écrivains.e.s. D'ailleurs, comme l'a écrit A. Viala : « *Premier dans l'ordre social : la langue est l'institution la plus sociale qui soit, et la base qu'une communauté se perçoit comme telle.* » (Cité par Y. Dakouo, 2011 : 40). Ainsi, c'est à partir de sa langue qu'une communauté se définit ; et il est impérieux que cela soit compris et pris en compte par les nations africaines, en l'occurrence celles francophones comme le Burkina Faso.

En somme, cette réflexion a permis de mettre en exergue un concours littéraire et les principaux acteurs de son organisation. Elle peut ainsi être une source d'inspiration pour ces derniers car ils peuvent se satisfaire que le monde de la recherche s'intéresse à ce qu'ils font. Cette étude peut d'ailleurs contribuer à donner un coup d'accélérateur au GPNAL en ce sens qu'elle pourrait mieux orienter les décisions des autorités sur les actions à entreprendre dans le cadre de cette compétition.

## Bibliographie

**Arrêté n° 2017-0180/MCAT/SG/DG-SNC** du 25 août 2017 portant attributions et fonctionnement de la direction générale de la Semaine nationale de la Culture (DG-SNC), Ouagadougou.

**Bazié Jacques Prosper** (1988), *Les efforts de la Direction des Arts, du spectacle et des Lettres pour la promotion de la littérature*, Annales de l'Université de Ouagadougou, Série A, Sciences humaines et sociales, numéro spécial, pp. 51-55.

**Dakouo Yves** (2011), *Émergence des pratiques littéraires modernes en Afrique francophone. La construction de l'espace littéraire au Burkina Faso*, Harmattan Burkina, Ouagadougou.

**Ndombi-Sow Gaël** (2012), *L'entrée des écrivains africains et caraïbéens dans le système littéraire francophone. Les œuvres d'Alain Mabanckou et de Dany Laferrière dans les champs littéraires français et québécois*, Thèse de doctorat unique, Université de Lorraine.

**Notre librairie n° 101** (1990), *Littérature du Burkina Faso*, Éditions CLEF, Paris.

**Procès-verbal du jury littéraire du GPNAL, SNC** 2002, Bobo-Dioulasso.

**Samaké Adama** (2011), *Roman africain et idéologie : le masque de l'aliénation culturelle dans le roman africain de langue française*, ACTA IASSYENSIA COMPARATIONIS, 9/2011 MĂȘTI / MASKS / MASQUES, pp. 259-269.

**Sanou Fatou Ghislaine** (2021), *La situation du livre et de l'édition littéraire au Burkina : état des lieux et perspectives*, Niamey, Revue scientifique semestrielle de l'École normale supérieure (Université Abdou Moumouni), n° 13, pp. 121-141.

**Sanou Salaka** (2000), *La littérature burkinabè : L'histoire, les hommes, les œuvres*, Limoges : PULIM, « Francophonies ».

**Sanou Salaka** (2004), *De la philosophie des concours littéraires au Burkina Faso*, Tydskrif vir Letterkunde, n° 41, Été, University of Pretoria.

**Sapiro Gisèle** (2014), *La sociologie de la littérature*, Éditions La Découverte, Paris.

**Tine Alioune** (1988), *Notes sur la Problématique des Littératures Nationales*, Annales de l'Université de Ouagadougou, Série A, Sciences humaines et sociales, numéro spécial, pp. 15-21.